



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E112192

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PONTOISE 481562718

Siret : 481 562 718 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 345059 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 541910D1247001 / 001 412072/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 541910D1247001 / 001 412072/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : FLOUX CHARPENTE COUVERTURE

27 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE  
95640 MARINES

Téléphone : 06 09 01 84 24

Portable :

Site Internet :

E-mail : comptabilite@floux.fr

Responsabilité légale :

FLOUX LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / FLOUX  
LAURENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 01 30 39 91 57

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/11/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	29/11/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	22/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.